



Bouches du Rhône

22, rue Borde 13285 Marseille cedex 08

3, allée d'Estienne d'Orves 13098 Aix en Provence cedx

Tél. 0491179757 - 0491179717

0491179208 - 0442023663

Comme les feuilles mortes, voici revenir le temps de la notation avec son cortège de frustrations et de sentiments d'injustice profonde... L'administration, en instaurant le système de l'entretien annuel d'évaluation (idée piquée au management du privé), savait ce qu'elle faisait en divisant les personnels pour mieux régner !

Pour mettre en échec cette sournoise manoeuvre, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires appelle tous les agents de la DGFIP à "boycotter" cet exercice et donc à ne pas vous rendre aux convocations de vos Chefs de services. Surtout il faut savoir que cet entretien intervient après que les jeux soient faits (commissions d'harmonisation) et que les réductions de 0,02 ou 0,06 aient été attribuées.

Cette pratique de boycott est déjà très ancrée chez les agents de l'ex DSF de Marseille où elle atteint près de 40%. Chaque année, en intersyndicale, nous faisons circuler une pétition engagement dans tous les services. Cette pétition était remise collectivement aux Chefs de services mais également à la direction par les organisations syndicales.

POURQUOI N'EN SERAIT-IL PAS DE MÊME EN 2011 ?

Jamais les services et donc les personnels n'ont été dans un tel état de souffrance et de désarroi, jamais l'administration n'a agi avec une telle violence et une telle arrogance... Allons nous lui dire merci ?

Allons nous nous plier à sa volonté et nous rendre chez nos Chefs de services respectifs afin de nous épancher sur nos misères et galères quotidiennes ?

NON...

Nous sommes de moins en moins nombreux dans les services et les postes. Boycoter cet entretien est un moyen puissant de faire comprendre à la direction générale et à l'administration que nous ne sommes pas dupes et que nous n'adhérons pas à sa politique "d'éradication" de la Fonction Publique. C'est aussi un moyen puissant qui ne coûte rien au porte-monnaie déjà bien malmené dans la période actuelle !

Bien entendu, nous rappelons que boycotter l'entretien n'a rien d'illégal, c'est une procédure prévue par l'instruction sur la notation. Nous rappelons aussi que ce boycott n'est en aucun cas dirigé vers les Chefs de services qui bien souvent, eux aussi, sont les otages de ce système pervers.

Dernier point, il est regrettable que la pétition intersyndicale ne puisse circuler que dans les anciens services de la DSF de Marseille d'Aubagne et de La Ciotat et non sur l'ensemble de la DRFiP des Bouches du Rhône.

De part son organisation départementale de puis plus d'un an, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires y était prête...